

## AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

N° 00002

Consultation N° ..... /DC/MINFI/CMPM-DGI du 30 JAN 2019

*Relative à l'acquisition et installation d'un groupe électrogène au profit du  
Centre Régional des Impôts du Littoral 1*

### 1- Objet :

En vue de garantir un service continu aux usagers du Centre Régional des Impôts du Littoral 1 et de certaines structures rattachées (CSE Wouri et SCIPLI Wouri), le Ministre des Finances envisage de procéder à l'acquisition et installation d'un groupe électrogène au profit de la structure susvisée.

### 2- Consistance :

La prestation objet de la présente consultation comprend :

- l'acquisition d'un groupe électrogène version insonorisée 88 KVA et d'un inverseur automatique au profit du Centre Régional des Impôts du Littoral 1 ;

- l'installation, la mise en service des équipements et l'aménagement d'un local spacieux pour le groupe électrogène ;

- la fourniture des accessoires d'installation. Les informations détaillées se trouvent dans le dossier de consultation

### 3- Participation :

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés installées au Cameroun ayant une expérience dans la vente des groupes électrogènes.

### 4- Financement :

La présente prestation est financée par les fonds d'Equipement de la DGI, Imputation budgétaire 45 00 11.

### 5- Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel est de trente et un millions six cent mille (31 600 000) F CFA **Toutes taxes comprises**, et vingt-six millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent cinquante-deux (26 498 952) hors taxes.

## 6- Acquisition du dossier de consultation :

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales de la Direction Générale des Impôts, **porte 310 B.P : 285 Yaoundé** Tél : **2 22 23 47 17** dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable, de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable au Trésor Public contre quittance. Copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

## 7 – Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales de la Direction Générale des Impôts, **porte 310 B.P : 285 Yaoundé** Tél : **2 22 23 47 17**, au plus tard le .... **27 FFV 2019** à **10 heures précises**, heure locale et devra porter la mention :

30 JAN 2019

**N° 00002**  
Demande de cotation n° ...../...../DC/MINFI/CMPM-DGI du .....  
Pour l'acquisition et installation d'un groupe électrogène au profit du  
Centre Régional des Impôts du Littoral I

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

## 8 – Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra fournir une caution de soumission d'un montant de **six cent trente mille (630 000) F CFA** ayant une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres et établie par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité émettrice, datant de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier de demande de cotation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission, de même que celle parvenue après les dates et heures limites de dépôt.

## 9 – Ouverture des offres

L'ouverture des offres aura lieu le ..... **27 FFV 2019** à **11 heures précises** dans la salle 300 de la DGI, sise à Yaoundé en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

## 10 – Attribution du marché

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier de Demande de Cotation.

## 11 – Délai et lieu de livraison

La livraison aura lieu au Centre Régional des Impôts du Littoral I, dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la date de notification de la Lettre Commande.

### 12 – Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 13 – Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales de la Direction Générale des Impôts, porte 310 B.P : 285 Yaoundé Tél : 2 22 23 47 17.

Les offres devront être chiffrées hors taxes (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC), et accompagnées du modèle de soumission joint et signé.

30 JAN 2019

Yaoundé, le .....

Maître d'Ouvrage,  
Le Ministre des Finances.

#### Ampliations :

- MINMAP (pour information)
- ARMP (pour information)
- Président CMPM-DGI (pour information)
- SOPECAM (pour publication)
- DGI/ DAG/SDBME (pour archivage)



LOUIS Paul MOUKOKO